

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,
de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,
concernant

**Le développement d'une application
permettant de trouver une toilette publique accessible
en région wallonne**

Madame la Ministre,

Trouver une toilette publique en région bruxelloise à l'aide de son smartphone est désormais possible grâce au développement de l'application Peesy.

Cette dernière recense toutes les toilettes publiques disponibles ainsi que leurs caractéristiques (horaires, accès PMR, gratuit/payant, présence d'une table à langer, ...)

Parallèlement au développement de cette application, une carte version papier est également disponible, principalement pour un public plus précarisé.

Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance du développement de cette application en région bruxelloise? Une démarche similaire existe-t-elle en région wallonne? Dans l'affirmative, quels en sont les résultats? A défaut, ne serait-il pas intéressant de développer un outil équivalent?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Morreale:

[Novembre 2021]

L'application Peesy développée à Bruxelles est une initiative citoyenne développée en collaboration avec l'ASBL Infirmiers de rue et un groupe de recherche de l'Université Libre de Bruxelles sur la vulnérabilité hydrique.

Au-delà de l'accessibilité des toilettes publiques aux personnes à mobilité réduite, ce projet vise à recenser les toilettes publiques partant du constat qu'il y en a peu, de donner de l'information à propos de leur localisation, de leur équipement ou encore des horaires d'ouverture. Ainsi, il s'est avéré que seulement la moitié des toilettes publiques sont accessibles aux femmes et un quart seulement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En Wallonie, un déficit de toilettes publiques est également à relever. Il s'agit d'un défi important en termes d'égalité entre les hommes et les femmes.

Cette question a d'ailleurs fait l'objet de débats dans le cadre des travaux de la CIM Droits des femmes, plus particulièrement en lien avec la thématique de la précarité menstruelle. Il apparaît en effet essentiel que les personnes menstruées, qu'elles soient ou non en situation de handicap, puissent avoir accès aux toilettes et sanitaires dans l'espace public. Je pense également aux femmes vivant malheureusement dans la rue.

Les rares toilettes accessibles, a fortiori durant la crise sanitaire, sont généralement payantes.

Ainsi, lors de la CIM du 11 juin 2021 que je coprésidais avec mon homologue germanophone, le ministre Antonios Antoniadis, les différents ministres des Pouvoirs locaux, en ce compris mon collègue, M. le Ministre Collignon, se sont engagés à encourager les pouvoirs locaux, dans leurs réflexions relatives à l'aménagement de l'espace public, à effectuer sur leur territoire un état des lieux du nombre de toilettes publiques accessibles aux femmes, y compris pour les personnes présentant un handicap et, le cas échéant, en augmenter le nombre.

Au-delà de veiller à la quantité suffisante de toilettes publiques, la question de la mixité mérite aussi d'être abordée. D'une part, parce qu'elle peut partiellement répondre à la carence existante et, d'autre part, car elle peut constituer un levier intéressant dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

En effet, les installations séparées entretiennent un certain nombre de stéréotypes de genres. Par exemple, les tables à langer se trouvent bien souvent dans les toilettes des femmes. Aussi, la mixité permet plus d'inclusivité pour les personnes transsexuelles qui ne savent pas toujours où se rendre.

Bien entendu, ce type d'aménagement devrait se réfléchir en prenant en compte le sentiment d'insécurité que pourraient ressentir certaines femmes en partageant les toilettes avec les hommes.

Pour ce faire, il faudrait veiller à ce que les toilettes mixtes répondent à des critères satisfaisants en termes d'éclairage, de salubrité et de situation dans l'espace avec des endroits qui ne seraient pas suffisamment isolés.